

RECTIFICATION.

Balsamo a eu le malheur de faire des plaisanteries désagrées à plusieurs citoyens respectables de St. Sauveur, dans une boutade intitulée : "Les aventures d'un député." Balsamo prie ces messieurs de croire qu'il a simplement voulu exploiter un incident pour amuser nos lecteurs, sans aucune intention d'injurier tant de braves gens qui habitent St. Sauveur. Nous avons déjà eu occasion nous-mêmes de rendre hommage au patriotisme et à l'intelligence de la population de St. Roch et de St. Sauveur.

Les plaisanteries de Balsamo étaient d'autant plus désagréables que l'incident n'était pas vrai, paraît-il, et que Bis Belleau n'est pas de St. Sauveur mais de St. Jean. Quoiqu'il en soit, ces protestations nous ont plu, car elles nous montrent que s'il y a à St. Sauveur, comme ailleurs, des gens peu estimables, il y a des Canadiens-Français qui savent se faire respecter.

Messieurs les Rédacteurs,

J'ai trouvé dans votre numéro du 19 janvier; signé Julia, une pièce de vers que je m'abstiens, pour cause, de juger. Vous savez de Musset, ce pauvre ange déchu, cette âme de poète qui, pour avoir voulu s'approcher de toutes les flammes, eut le sort des phalènes, Musset, dans un moment de légitime fierté, a dit : Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre. Eh bien, de Musset avait raison, je partage sa manière de voir. Non-seulement je bois dans mon verre, mais encore j'éprouve une vive répugnance à voir qui que ce soit boire dans mon verre. Or, voilà le délit de votre correspondant Julia. "Mourir" a été publié par le Foyer Canadien au mois de décembre, 1864, sous ma signature et vous voudrez bien permettre que j'en revendique la paternité. Croyez moi bien, messieurs, Votre dévoué, P. J. UBALDE BAUDRY.

22 février, 1871.

Nous serons forcés de mettre de côté, à l'avenir, toutes les correspondances ou pièces de vers qui nous parviendront sans nom d'auteur. Il nous arrive quelquefois de publier, sans signature, ce qu'on nous envoie, mais la rédaction devra toujours, au moins, avoir le nom de l'auteur. Ceux qui nous ont envoyé leurs compositions, ces jours-ci, sont priés de tenir compte de cette résolution.

LE CHASSEUR CANADIEN.

Qui ne connaît la force, l'énergie et l'habileté du chasseur canadien? Qui n'a entendu raconter ses exploits dans toutes les parties du Nouveau-Monde. M. Freret l'a sculpté tel que nous le reproduisons au moyen d'une photographie. On peut voir la statue chez M. Notman où l'on voit de si jolies choses. C'est un beau succès pour M. Freret.

LES VOYAGEURS NORVÉGIENS.

Cette gravure représente deux norvégiens montés sur les longs patins à neige dont on se sert dans ce pays là avec tant d'avantage, tantôt pour glisser lorsqu'ils descendent les montagnes ou les côtes et tantôt pour courir comme on fait avec nos raquettes.

La mort qui moissonne tant de braves officiers et soldats de l'armée française fait aussi de grands ravages parmi les hommes de lettres de la France. Après Dumas, Ponson du Terrail, le célèbre romancier, dont les ouvrages à sensation ont fait tant de bruit. On annonce aussi la mort de Bancel ex-député élu en 1869 à Paris, et qui faisait partie du groupe des irréconciliables.

M. Philippe Masson écrit dans le *Courrier du Canada*, ce qu'il a vu dans l'atelier de M. Eugène Hamel.

Le portrait de M. de Boucherville, président du Conseil Législatif est exact. C'est M. de Boucherville lui-même. J'aurais désiré sur les lèvres de M. l'abbé Bolduc ce sourire qui ne les abandonne jamais; sur sa figure, cette franche gaieté dont il est le type. J'admire M. Oscar Dunn. Il annonce ce qu'il est. J'étais heureux de rendre à son portrait les hommages d'un cœur que ses talents lui ont gagné. Que lui importe, n'est-ce pas? J'adore une petite paysanne romaine. Un belge m'en impose. Plusieurs aquarelles me ravissent.

Enfin, je me retire joyeux, car mon esprit avait voyagé. Quelque chose m'avait profondément touché; le portrait du père de notre artiste. Le brillant jeune homme affectionné tout particulièrement cette chère image. Je songeais à tout cela et à la promptitude avec laquelle mon esprit s'était transporté ci et là devant tant de belles peintures. Puis je tirais des arguments touchant l'immortalité de l'âme. Mais je ne veux point me compromettre devant quelque théologien suspect. Je retournerai encore chez M. l'artiste Eugène Hamel!

Le général Bourbaki n'a pas encore succombé à l'horrible blessure qu'il s'est faite. Mais son agonie est, dit-on, bien douloureuse; son suicide n'a pas été motivé par la dépêche de M. Gambetta, paraît-il, puisque cette dépêche n'est arrivée qu'après le malheur accompli. Le général avait depuis plusieurs jours de sinistres projets, puisqu'il demandait avec insistance à la délégation de lui donner pour successeur le général Clinchamp. Il était, d'ailleurs, cerné par les Prussiens et voyait son armée perdue.

Avec cela, par combien de sentiments divers n'était-il pas secoué! Toutes ses amitiés, toutes ses fidélités, et tous ses devoirs étaient en contradiction. Mais quel coup a dû recevoir Mme Bourbaki! Elle était à Bordeaux, ou du moins dans les environs, chez une amie, la veuve du général Espinasse, je crois. Près d'elle se trouvait Mme Lebreton, sœur du général, son mari, et ex-dame d'honneur de l'impératrice Eugénie.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

IV.—Le salon de verdure.

Ce soir-là, le lecteur se le rappelle, l'exécution du plan arrêté la veille entre M. de Niorres et Saint-Jean, le valet de chambre de confiance du conseiller, devait avoir lieu.

Le matin même, ainsi que cela avait été convenu, Saint-Jean avait été appelé par son maître, lequel lui avait donné, devant son genre et sa bru, l'ordre de quitter Paris sur l'heure et de se rendre à Brest, afin de surveiller l'exécution des volontés suprêmes manifestées dans son testament par l'évêque, volontés relatives aux intérêts de son diocèse.

Ce prétexte était tellement naturel, tellement plausible, que M. de Nohan et Mme de Versac le prirent pour vrai, et que pas un des gens de l'hôtel ne s'étonna du départ précipité du valet de chambre.

Saint-Jean fit ses malles bien ostensiblement, alla prendre congé de ses maîtres, pleura en quittant M. de Niorres et sa famille, sollicita de Mme de Niorres la permission de saluer, avant de partir, les deux nièces du magistrat, et, après avoir passé quelques courts instants dans l'appartement de Blanche et de Léonore, il se mit en route, conduit jusqu'au premier relais par les chevaux et le cocher du conseiller.

Une heure après il n'était plus question, à l'hôtel de la rue du Chaume, de l'absence du fidèle valet.

Vers deux heures de l'après-midi, après avoir rendu sa visite quotidienne à son beau-père, Mme de Versac demanda sa voiture. Elle était inquiète à propos de la santé de son neveu, dont les fraîches couleurs pâlissaient depuis plusieurs jours, et elle voulait aller consulter le célèbre docteur Louis, lequel habitait Versailles.

Elle annonça à ses parents qu'elle ne reviendrait qu'assez tard dans la soirée, attendu qu'elle irait visiter probablement sa parente, Mme de Noailles.

Mme de Versac emmena son fils, sans lequel elle ne sortait jamais; et prenant dans ses bras son neveu, le pauvre orphelin à peine âgé de neuf semaines, elle monta en voiture.

Mme de Nohan, légèrement indisposée, ne pouvait accompagner sa belle-sœur; Mme de Versac partit donc en compagnie seulement des deux enfants et de la nourrice du petit Louis.

A quatre heures M. de Niorres sortit à son tour, seul et à pied. Le conseiller, sans confier à personne le but de sa promenade, se rendait chez M. Lenoir, auquel il était résolu à confier dans ses moindres détails le plan arrêté entre lui et Saint-Jean, afin que le lieutenant de police pût aposter des hommes pour espionner le valet lors de son véritable départ avec l'enfant.

M. et Mme de Nohan, Mme de Niorres et ses deux filles demeurèrent à l'hôtel.

Le genre, la fille et la belle-sœur du magistrat s'étaient réunis dans le petit salon de verdure que nous connaissons, et qui, la nuit précédente, avait servi d'asile à Mahurec.

Les deux jeunes filles étaient enfermées dans leur appartement depuis le départ de Saint-Jean; elles travaillaient chaque jour jusqu'à l'heure du souper, et Mme de Niorres ne venait même jamais les troubler durant le moment consacré aux études.

Dans le petit salon de verdure, la conversation, triste et sévère, roulait naturellement sur les causes de cette désolation qui plongeait toute la famille dans un deuil affreux.

La légère indisposition de sa femme, qui, dans toute autre circonstance, eût à peine excité l'attention, provoquait l'inquiétude de M. de Nohan. Depuis cette effrayante série de catastrophes qui avait décimé les parents du conseiller, le moindre événement soulevait les craintes les plus poignantes.

Devant ce qui se passait dans l'âme de son mari, Mme de Nohan s'efforçait de le rassurer en lui affirmant qu'elle ne ressentait aucun symptôme alarmant; mais M. de Nohan paraissait en proie à la surexcitation morale la plus vive.

Voulant décider sa femme à quitter Paris, ainsi que cela avait été convenu entre lui et son beau-père, il exagérait ses craintes afin de la contraindre à céder à ses prières pour ramener le calme dans son esprit.

Mme de Nohan avait si formellement exprimé sa volonté de ne pas abandonner son père dans ce moment de crise, que son mari n'avait pas osé aborder encore la proposition de départ.

A cinq heures et demie M. de Niorres rentra.

Son front était encore plus pâle que de coutume, ses traits plus tirés, l'expression de sa physiognomie plus sombre et plus inquiète. Parfois des tressaillements fébriles agitaient convulsivement tout son être.

"Mon Dieu, mon père! s'écria Mme de Nohan en remarquant l'altération du visage du conseiller, qu'avez-vous? Est-ce un nouveau malheur que vous venez nous annoncer?"

"Non, rassurez-vous, répondit M. de Niorres. Je n'ai rien appris qui puisse augmenter notre affliction."

Puis se tournant vers sa belle-sœur :

"Où sont donc vos filles? demanda-t-il.

"—Dans leur appartement, mon frère. Elles travaillent, répondit Mme de Niorres; mais, si vous le désirez, je vais les faire appeler.

"—Non, cela est inutile, dit le conseiller, répondant évidemment davantage à ses propres pensées qu'aux paroles de Mme de Niorres; je les verrai plus tard... Mais... je voudrais... D'ailleurs, continua-t-il brusquement en changeant de ton, il vaut mieux qu'elles n'entendent pas ce que j'ai à dire.

"—Il s'agit donc d'elles? dit Mme de Niorres.

"—Oui."

M. de Nohan se leva discrètement.

"Restez! dit vivement le conseiller. Vous et ma fille pouvez tout entendre: c'est une affaire de famille. Je veux parler, ma sœur, des mariages de vos filles..."

"—Avez-vous donc vu MM. d'Herbois et de Renneville? demanda la mère de Blanche et de Léonore.

"—Je les ai vus hier..."

"—Où cela? Ici?"

"—Je les ai rencontrés, dit le conseiller sans vouloir s'expliquer davantage.

"—Et que vous ont-ils dit?..."

"—Ils m'ont pressé de laisser accomplir les unions projetées, mais ce n'est pas de leurs désirs qu'il s'agit, c'est d'eux-mêmes. Je m'étonne que feu mon fils, dont Dieu ait l'âme, et dont le sens juste et droit m'était si connu, et que vous, ma sœur, femme de cœur et d'esprit comme vous l'êtes, vous ayez tous deux accueilli les propositions du marquis d'Herbois et du vicomte de Renneville. Le passé de ces jeunes gens devait cependant vous éclairer sur leur avenir.

"—Comment? dit Mme de Niorres. Que voulez-vous dire?"

"—Je veux dire que MM. d'Herbois et de Renneville sont in-

dignes de l'uniforme qu'ils portent, du titre de gentilshommes que leur vaut leur naissance! s'écria le conseiller avec emportement.

"—Qu'ont-ils fait? demanda M. de Nohan en s'avancant.

"—Vous allez le savoir. MM. d'Herbois et de Renneville aiment mes nièces, prétendent-ils; ils respectent ma famille et brûlent du désir d'y prendre rang. Les effroyables malheurs qui nous accablent devraient donc les trouver compatissants à nos douleurs..."

"—Oh! dit Mme de Niorres, je suis certaine que leur affliction est profonde et sincère."

Le conseiller haussa les épaules :

"—Savez-vous comment ils se consolent du retard apporté à leur union? Eux, qui hier encore ont joué devant moi une comédie honteuse; eux, dont je rougis aujourd'hui d'avoir écouté les phrases mensongères, passent, depuis leur arrivée à Paris avec vous, leurs heures d'oisiveté dans les boudoirs de courtisanes impures. La Guimard et la Duthé, dont les réputations scandaleuses sont peut-être venues jusqu'à vous, ma sœur, remplacent momentanément vos filles dans le cœur de ces messieurs!"

"—Quelle horreur! s'écria Mme de Niorres, dont l'orgueil naturel se trouva cruellement et subitement ulcéré par l'annonce de cette loyauté de ceux qu'elle s'était plu à regarder comme ses futurs gendres.

"—Ce n'est pas tout, continua le conseiller avec une véhémence nouvelle. Pour se faire aimer par de pareilles créatures, il faut jeter l'or à pleines mains sous leurs pas. Eh bien! comme ces messieurs sont pauvres, comme ils ont dévoré leurs patrimoines et qu'ils n'ont plus rien, personnellement, à offrir en garantie aux usuriers qui leur ferment leurs caisses, ils ont osé, pour emprunter, salir au contact de leur, les noms de vos filles, madame, votre nom enfin, le mien!"

"—Ils ont fait cela! s'écria Mme de Niorres en bondissant sur son siège.

"—Monsieur, s'écria M. de Nohan avec force, expliquez-vous nettement, car votre nom, mon père, est désormais allié au mien, et quiconque le souille entache mon propre honneur!"

"—Mon père! dit Mme de Nohan en joignant les mains, êtes-vous bien certain de ce que vous avancez là? Comment êtes-vous arrivé à la connaissance de ces abominables méfaits?"

"—Je quitte à l'instant M. Lenoir! répondit le magistrat en baissant la voix.

"—Le lieutenant de police!..."

"—Et c'est lui, ajouta M. de Nohan, qui vous a révélé..."

"—C'est lui, interrompit le conseiller, qui, à l'aide de ses habiles agents, est parvenu à acquérir une double preuve de l'infamie de ces deux hommes.

"—Oh! fit Mme de Niorres en voilant de ses mains son visage décomposé.

"—Oh! dit M. de Nohan, ces preuves dont vous parlez, mon père: quelles sont-elles?"

"—Indiscutables! irrécusables! Voici deux lettres: l'une du vicomte adressée à Mlle Duthé, l'autre du marquis adressée à Mlle Guimard. La correspondance entière, paraît-il, était des plus volumineuses. On n'a pu s'en procurer que ces deux échantillons: le reste a été fait racheter en sous main, il y a quelques jours, par le marquis et le vicomte, sans doute, afin d'anéantir les preuves de leur infamie. Par bonheur, ces deux missives ont pu être soustraites par un agent adroit et elles sont concluantes: elles sont toutes deux datées du 28 juin dernier. Elles n'ont pas quinze jours!"

Et le conseiller tendit les deux lettres qu'il froissait dans sa main: Mme de Niorres les saisit avidement, les parcourut, et, avec un geste de mépris, les rejeta loin d'elle.

M. de Nohan les ramassa toutes deux et les lut à son tour. Ces deux lettres étaient de celles que des jeunes gens, entraînés par une passion qu'ils regretteront un jour, adressent à des femmes perdues.

Après lecture, il était impossible de mettre en doute la culpabilité des auteurs des épîtres convenues. Chaque phrase déclarait un accord parfait entre l'écrivain et la personne à laquelle il s'adressait.

M. de Nohan haussa les épaules avec une expression de blâme :

"Ils sont bien fous ou bien coupables! dit-il ensuite.

"—Des fous ne font pas de pareils actes! répondit le conseiller en présentant un autre papier tout ouvert. Ceci est une copie faite par moi sur l'original d'un engagement pris par MM. d'Herbois et de Renneville. Il s'agit d'un emprunt fait par eux à un juif nommé Isaac Weiller, par l'entremise d'un certain Roger dont le nom cependant n'est pas dans l'acte. Le marquis et le vicomte, pour continuer, sans aucun doute, leur existence débauchée, ont emprunté je ne sais quelle somme, pour quatre cents louis reconnus dus par eux, et qu'ils s'engagent à rendre à l'usurier le lendemain de leur mariage avec Mlles Blanche et Léonore de Niorres. Voyez, ma sœur! voyez, mon gendre! Les noms y sont bien en toutes lettres!"

"—Mes filles! mes pauvres enfants! s'écria Mme de Niorres. Oh! ces hommes sont des monstres, et je veux, moi-même..."

"—Madame, interrompit M. de Nohan avec une extrême noblesse, ma respectable tante, le soin de l'honneur de vos filles regarde seuls M. de Niorres et moi. Puisqu'un destin impitoyable a fait de moi le plus jeune chef de la famille, je ne faillirai pas à mon devoir! Le marquis d'Herbois et le vicomte de Renneville me rendront raison de l'affront fait au nom de mon père!"

"—Mon ami! s'écria Mme de Nohan effrayée de ce que venait de dire son époux.

"—Ne craignez rien, Hélène! Dieu sera pour moi.

"—Vous ne vous battez pas! dit vivement M. de Niorres. Un duel rendrait public un scandale qu'il faut étouffer. Je me charge, seul, de terminer cette affaire. Si j'en ai parlé devant vous tous, cela a été pour prouver à ma sœur que ce n'était pas sans raison que je m'opposais aux mariages arrêtés sans mon consentement. Désormais ces unions sont rompues..."

"—Mon Dieu! fit Mme de Nohan. Blanche et Léonore vont cruellement souffrir. Pauvres enfants... comment leur apprendre cette rupture définitive?..."

"—Je me charge encore de ce soin, répondit M. de Niorres. Je parlerai à mes nièces.

"—Quand cela? demanda la mère avec une vive inquiétude.

"—Sur l'heure même, ma sœur!"

"—Mais elles les aiment toutes deux! s'écria Mme de Niorres en songeant au coup douloureux qu'allaient recevoir ses filles bien-aimées.

"—Raison de plus pour détruire cet amour avant qu'il ne prenne de nouvelles forces.

(A continuer.)